



COMPTE RENDU DU CNAS DU 10 JUILLET 2018

Pour défendre et soutenir la pétition qui circule dans les services, une délégation des Bouches du Rhône de vos représentants au CDAS est intervenue lors du Conseil National de l'Action Sociale (CNAS) du 10 juillet 2018.

Nous avons une nouvelle fois réclamé la création d'un poste d'assistant de délégation pour votre action sociale. Le secrétariat général est resté sourd à nos arguments. Face à cette attitude, une suspension de séance a été demandée afin de rédiger cette motion :

« Le CNAS appuie la demande de l'interfédérale (intersyndicale nationale au ministère des Finances) des Bouches du Rhône de créer un poste supplémentaire d'assistant de délégation dans le département.

Face au refus de SRH3 (service central de l'action sociale), les fédérations demandent à être reçues dans les meilleurs délais par la secrétaire générale sur ce point. »

Vos organisations syndicales restent vigilantes. Le secrétariat général doit prendre conscience de l'urgence de la situation, l'action sociale est une nécessité et a besoin de votre soutien. Nous remettrons la pétition lors de cette audience.

**NOUS SOMMES TOUS DES AGENTS,
BENEFICIAIRES DE L'ACTION SOCIALE
ET NOUS NE VOULONS PAS LA PERDRE**